

Appel à candidatures Programme France Excellence – Théologie et religions 2026

Le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères français finance des bourses d'études en théologie et religions (de niveaux master et doctorat) ainsi que des séjours scientifiques de haut niveau. À ce titre, l'Institut français d'Algérie (IFA) lance un appel à candidatures du 18 mars au 14 avril 2026.

Public concerné :

- Étudiants algériens francophones ayant un projet d'études en France directement liés aux thématiques religieuses.
- Les chercheurs algériens en sciences religieuses, qui souhaitent poursuivre leurs cursus ou travaux au sein d'universités ou de laboratoires.

Critères d'éligibilité :

- Le programme est ouvert exclusivement pour des études aux niveaux Master et Doctorat ;
- Toutes les religions sont concernées ;
- Les candidats doivent être francophones ou bénéficier d'un niveau de français suffisant pour suivre une formation en France.

Types de bourses proposées :

Les bourses proposées pour ce programme se déclinent en 2 types :

1) Les bourses d'études (accordées pour des formations diplômantes) :

- Bourses d'études Master, pour les étudiants inscrits à une formation diplômante du niveau master dans un établissement d'enseignement supérieur français ;
- Bourses d'études Doctorat, pour les étudiants inscrits à une formation du niveau doctorat dans un établissement d'enseignement supérieur français, ou les étudiants bénéficiant d'une convention de cotutelle (la convention de cotutelle sera demandée lors de la sélection)

2) Les bourses de séjour scientifique de haut niveau :

Ces bourses scientifiques sont attribuées à des bénéficiaires participant à un programme de recherches (doctorants, post-doctorats ou chercheurs) non-inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur français.

Durée de la bourse :

Bourses longues (Master et Doctorat) :

Elles couvrent une période allant de 10 à 36 mois, aux niveaux Master (M1 et/ou M2) et Doctorat.

Bourses courtes (Doctorat – Post doctorat) :

Elles couvrent une période de 4 à 12 mois d'études au niveau Doctorat (avec ou sans cotutelle), ou d'un post-doctorat.

Prestations liées à la bourse :

- Le montant de l'allocation versée pour une bourse d'études de niveau Master est de 900 € par mois ;
- Le montant de l'allocation versée pour une bourse d'études de niveau Doctorat est 1 850 € par mois ;
- Le montant de l'allocation versée pour une bourse de Séjour Scientifique de Haut Niveau (SSHN) taux « jeune chercheur » est de 1 850 € par mois ;
- Le montant de l'allocation versée pour une bourse de Séjour Scientifique de Haut Niveau » (SSHN) taux « chercheur confirmé » est de 2 055 € par mois ;
- Conformément à la réglementation sur les bourses d'études applicables au 1er janvier 2023, les frais de formation ne sont pas pris en charge.
- Le voyage A/R ou toute formation linguistique préalable ne sont pas pris en charge.
- La prise en charge de l'hébergement de l'étudiant par une institution ou une association religieuse doit être mentionnée dans le dossier.

Modalités de candidature :

Pour répondre à l'appel à candidatures, vous devez remplir le formulaire de bourse téléchargeable ci-dessous et l'envoyer à esr@if-algerie.com accompagné des pièces à joindre avant le **14 avril 2026** à minuit, heure algérienne) délai de rigueur.

- Bien préciser en objet « candidature au programme de bourse pour l'étude des religions »
- Les dossiers transmis directement au Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères par un étudiant ou un établissement ne sont pas éligibles.

- La candidature ne sera prise en compte qu'après réception par courriel de l'intégralité des documents demandés.
- Les dossiers incomplets ou reçus après la date limite ne seront pas examinés.

Si le candidat dépend d'une autorité ou d'une communauté religieuse, un engagement de cofinancement de la part de celle-ci constituera un avantage pour l'intéressé.

Pièces constitutives du dossier de candidature pour une demande de bourse longue ou courte :

- Formulaire de bourse d'études ou stage selon type de mobilité ;
- Diplôme proposé en équivalence du baccalauréat français et sa traduction en français ;
- Autres diplômes supérieurs et leurs traductions en français ;
- Lettre d'acceptation de l'établissement français d'enseignement supérieur indiquant la formation prévue et le diplôme visé (les bourses d'études concernent les candidats déjà en cours de procédure Campus France Algérie) ;
- Projet détaillé des études en France indiquant l'objectif professionnel après l'obtention du diplôme ;
- Attestation du score obtenu au Test de Connaissance du Français (TCF) de moins de deux ans, ou diplôme d'études de la langue française (DELF B2) ou diplôme d'études approfondi de la langue française (DALF C1 ou DALF C2).
- Dans le cas d'un doctorat, fournir une présentation détaillée du projet de thèse.

Résultats :

Les candidats seront informés par mail des résultats de la sélection fin juin 2026.

NB :

Pour toute question, pour pouvez écrire à l'adresse suivante : esr@if-algerie.com